

académie
Nantes



direction des services
départementaux
de l'éducation nationale
Maine-et-Loire

éducation
nationale



DEFICIENCE INTELLECTUELLE ET SCOLARISATION

Formation AVS 2016-2017



ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE
du Maine et Loire

J.C TOUZANNE



1. DÉFICIENCE INTELLECTUELLE : DE QUOI PARLE T-ON ?
2. ÉTIOLOGIE DE LA D.I
3. D.I ET MESURES PSYCHOMÉTRIQUES
4. LES MANIFESTATIONS DE LA D.I
5. LA SCOLARISATION DES JEUNES D.I
6. RÔLE DES AVS

DÉFICIENCE INTELLECTUELLE : DE QUOI PARLE T-ON ?

- ◉ Pas une maladie mais un état permanent mais évolutif
- ◉ Déficience intellectuelle ou troubles cognitifs ?
- ◉ Retard de développement de +/- 3 ans par rapport à la classe d'âge
- ◉ Rythme d'adaptation plus lent
- ◉ S'évalue sur une échelle d'intelligence par des tests psychométriques :
 - WPPSI IV (entre 3 et 6 ans)
 - WISC V (entre 6 et 17 ans)
 - WAIS IV à partir de 17 ans

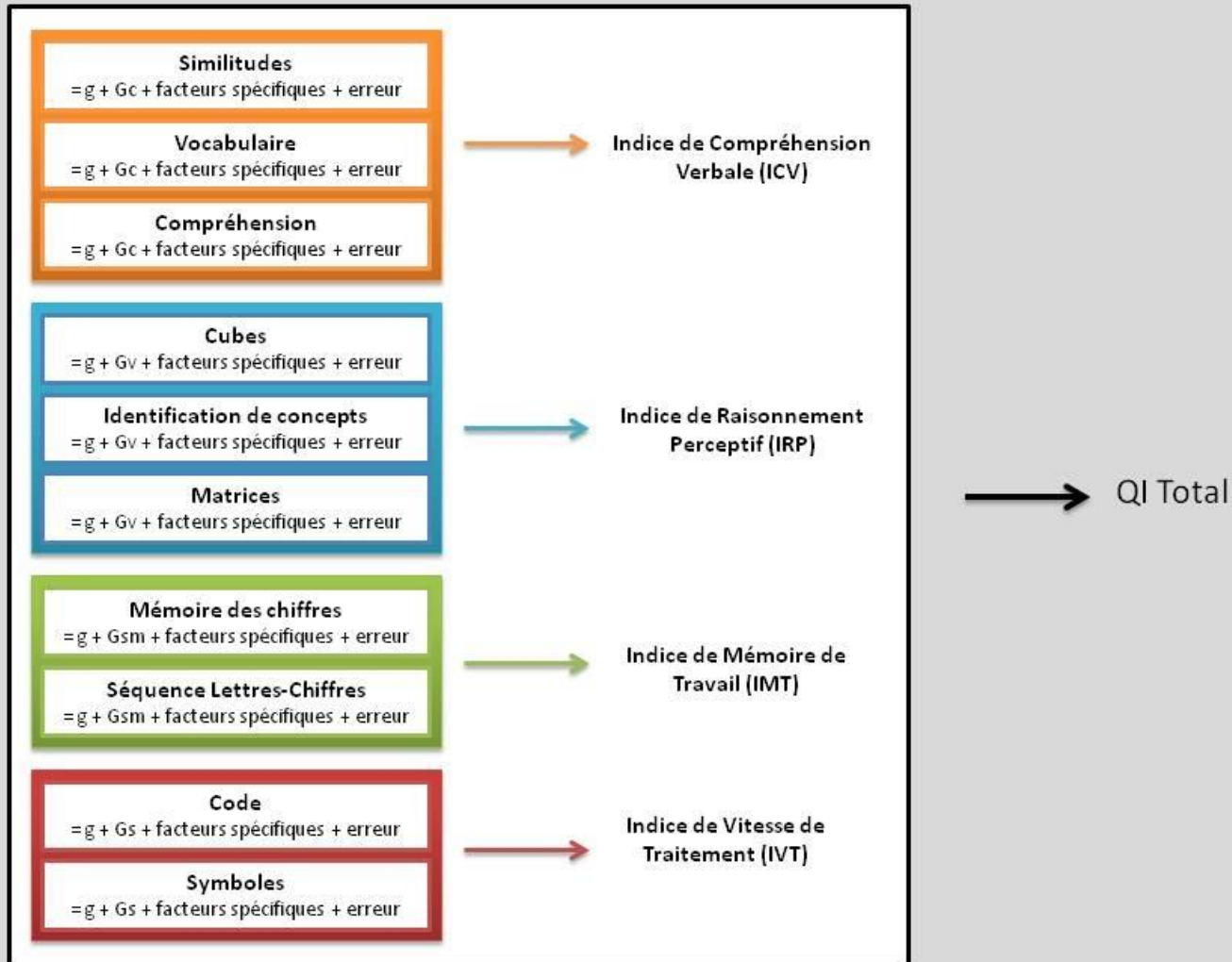
ÉTIOLOGIE DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

- ⊙ Facteurs endogènes : génétiques, biologiques pendant la grossesse, maladies
- ⊙ Facteurs exogènes : absence de stimulation, carences affectives, négligence grave, maltraitance
- ⊙ Causes inconnues (40 à 50 % des cas)
- ⊙ Précaution : question délicate car les causes n'ont pas la même valeur et ne portent pas sur les mêmes formes de déficiences intellectuelles.

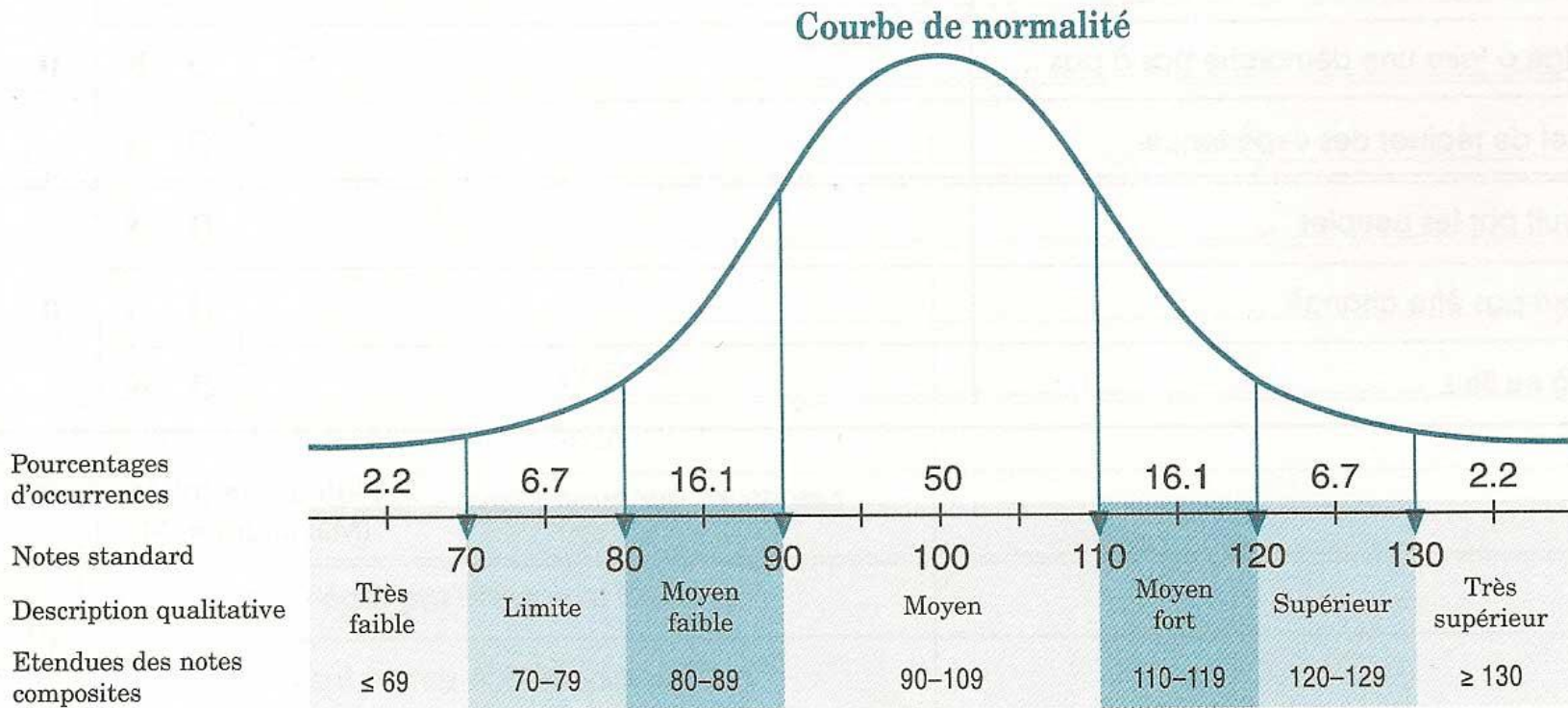
LE WISC IV (WECHSLER INTELLIGENCE SCALE FOR CHILDREN)

- ◉ C'est une « photographie » prise à un moment donné, dans un contexte donné.
- ◉ Les résultats peuvent être influencés par l'état émotionnel de l'enfant, son vécu, la relation avec la (le) psychologue.
- ◉ Les résultats doivent être corroborés par des observations du comportement de l'enfant dans des situations de vie quotidienne (familiale, scolaire...).
- ◉ Les résultats chutés peuvent traduire que la pensée est atteinte dans sa rapidité, son organisation et l'aptitude à former des séquences logiques.
- ◉ Les manifestations de la D.I peuvent apparaître dans l'adaptation du comportement, l'orientation spatiotemporelle, la compréhension d'une situation scolaire ou professionnelle, l'autonomie sociale, la compréhension du langage.

LE WISC IV



LE WISC IV (COURBE DE GAUSS)



Retard mental profond	Retard mental sévère	Retard mental moyen	Retard mental léger
QI < 20	20 < QI < 35	35 < QI < 50	50 < QI < 70
Âge mental < 3 ans	3 < Âge mental < 6	6 < Âge mental < 9	9 < Âge mental < 12
Retard massif dans toutes les acquisitions de la petite enfance	Retard important dans les acquisitions	Pas de manif notoire dans la petite enfance	Repéré lors de difficultés scolaires
Autonomie très partielle dans la vie quotidienne	Possibilités d'acquisitions d'autonomie dans le quotidien : nourriture, propreté	Autonomie quotidienne acquise par une éducation soutenue	Bases du lire, écrire, compter. Un certain degré d'indépendance
Langage réduit à quelques mots ou phonèmes	Communication par quelques mots phrases	Communication simple. Diff d'abstraction	Capacité de com. Intégration sociale avec accompagnement adapté

FACTEURS SUSCEPTIBLES D'INFLUENCER LES RÉSULTATS

- ◉ Des performances chutées peuvent traduire autre chose qu'une déficience (dyspraxie, dysphasie...)
- ◉ L'impossibilité de penser (inefficience) peut avoir des manifestations similaires à la déficience. Elle est souvent liée à une problématique psycho affective qui empêche de penser « l'impensable ».
- ◉ Une pathologie mentale peut modifier voire empêcher la pensée.
- ◉ Les troubles envahissants du développement peuvent freiner ou empêcher l'efficience intellectuelle.

MANIFESTATIONS DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

◉ Difficultés cognitives :

- Lenteur dans le traitement des informations : **décomposer**
- Capacités attentionnelles fragiles : « **réancrer** »
- Évoquer un objet absent au moyen de signes : lecture (difficulté pour inférer)
- Mémoire de travail faible : **rappeler**
- Jouer à faire semblant, accéder à l'abstrait, distinguer fantasme et réalité
- Stock de vocabulaire pauvre : **s'assurer de la compréhension du mot**
- Réponse aux questions ouvertes difficile : **reformuler**

MANIFESTATIONS DE LA DÉFICIENCE INTELLECTUELLE

○ Difficultés cognitives (suite) :

- Mauvais repérage spatio-temporel : faire réfléchir l'élève à ce qu'on attend de lui et aux différentes étapes pour y arriver. Mettre en place des repères temporels visuels
- Difficulté de catégorisation : utiliser du matériel concret, le faire manipuler, classer

○ Difficultés socio-affectives :

- Mauvaise adaptation sociale : faire repérer les dangers et les interdits sociaux
- Gestion de la distance avec autrui : apprendre à entrer en communication sur un mode adapté (ni collage, ni agressions)
- Estime de soi fragilisée : valoriser le jeune dans toutes ses réussites, aussi ténues soient-elles.

LA SCOLARISATION DES JEUNES DÉFICIENTS INTELLLECTUELS

- ◉ Les dispositifs d'inclusion : Unités Localisées pour l'Inclusion Scolaire pour les jeunes atteints de Troubles des Fonctions Cognitives et/ou Troubles Envahissants du Développement.
 - Niveaux de scolarisation
 - Procédures d'admission
 - Le personnel des ULIS
 - Les suites de scolarisation
- ◉ L'accompagnement par un Service d'Education Spéciale et de Soins à Domicile (SESSAD)
 - Fonctionnement des SESSAD
 - Le personnel et les aides apportées
- ◉ La scolarisation en classe ordinaire : exemple de Laurence

LE RÔLE DES AVS

Un préalable : le principe d'éducabilité

Une conviction : celui qui sème voit rarement pousser...

- ◉ Établir une relation de proximité :
 - Pour favoriser l'autonomie (déplacements, effacement progressif de l'accompagnement...)
 - Pour surmonter les difficultés générées par le D.I : reformulations, aide mesurée dans la réalisation des travaux demandés par l'enseignant, valorisation
 - Pour améliorer la socialisation : gestion de l'hygiène, de la distance, favoriser les interactions

LE RÔLE DES AVS

- ◉ Être acteur de la cohérence des interventions :
 - Aider l'élève à repérer l'enseignant comme personne ressource par rapport aux savoirs
 - Susciter, autant que faire ce peut, une harmonisation des conduites d'apprentissage qui aide l'élève à se repérer et contribue aux progrès dans un cadre rassurant
 - Rassurer dans des situations nouvelles ou imprévues
 - Veiller à la cohérence du discours avec l'enseignant lors de relations avec les parents

LE RÔLE DES AVS

- Conserver un statut de professionnel :
 - La proximité avec l'enfant handicapé génère toujours des réactions affectives
 - Revenir aux difficultés et réussites réelles du jeune
 - Comprendre les réactions agressives dont vous pouvez être l'objet
 - Quelques heures de présence auprès du jeune ne remplace jamais l'expérience des parents...